

A PROPOS DE « LA LEPREUSE »

Les compositeurs contre les édiles parisiens

Les compositeurs ne veulent plus être jugés au Concours de la Ville de Paris par nos conseillers municipaux.

A la suite du succès mérité de la *Lépreuse*, qui ne fut point primée au concours triennal de composition musicale de la Ville de Paris, alors qu'*Elzéar* obtint un prix de 15.000 francs, les compositeurs ont résolu de refuser leur participation au concours. Ils s'abstiendront tout au moins jusqu'au jour où les édiles parisiens ne prendront plus part aux délibérations du jury. Voici, à ce sujet, les protestations que nous ont fait tenir plusieurs compositeurs réputés :

M. Xavier Leroux :

M. Xavier Leroux, l'auteur puissant et vibrant du *Chemin de la Reine Fiammette*, réclame des mesures radicales, et, en sa qualité de membre de la commission des auteurs et compositeurs, sa lettre est particulièrement significative.

Lors de la première d'*Elzen*, j'écrivis, sans connaître la *Lépreuse* de M. Sylvio Lazzari et l'œuvre de M. Roger Ducasse, présentées au concours de la Ville de Paris, que la pièce de M. Adalbert Mercier leur était certainement très inférieure, bien que primée.



M. XAVIER LEROUX (Phot. Femina.)

L'audition de la *Lépreuse* vient de confirmer ce jugement. Pour éviter le retour de faits semblables, il est indispensable qu'on ne permette plus aux membres du Conseil municipal de prendre part aux délibérations du jury. Que les musiciens se solidarisent, qu'ils exigent désormais que les édiles ne fassent qu'approuver les décisions des compositeurs. S'il nous est impossible d'obtenir satisfaction, refusons de faire partie du jury, car le rôle qu'on nous fait jouer est trop souvent odieux. — XAVIER LEROUX.

M. Gabriel Pierné :

M. Gabriel Pierné, l'éminent chef d'orchestre des Concerts-Colonne, n'est pas moins affirmatif :

On ne peut empêcher les conseillers municipaux parisiens de ne pas rester chez eux. Toutefois, la valeur artistique d'*Elzen* ne me semble pas justifier la récompense qui lui fut accordée au concours de la Ville de Paris. Obligé de garder encore la chambre, je n'ai pu assister aux représentations de la *Lépreuse* ; mais M. Sylvio Lazzari s'était déjà avéré musicien averti. J'ai lu *Le Jardin de l'Est*, de M. Roger Ducasse, qui prit part à ce même concours : cet ouvrage est fort remarquable.



M. GABRIEL PIERNÉ

Il y a quelque sept ans, j'envoyai la *Croisade des Enfants* au tournoi de la Ville de Paris. Ce n'est pas parce qu'une partition de M. Tourneure fut préférée à la mienne que je récrimine maintenant. Mais je tiens à faire savoir qu'au lendemain de la réunion du jury, je reçus deux lettres ; la première envoyée par un conseiller municipal et ainsi conçue :

« Nous avons été pour vous, mais nous avons dû nous ranger à l'avis des musiciens. » La seconde émanait d'un compositeur : « Nous avons été pour toi, mais nous avons été obligés de suivre les avis des conseillers. » Lequel disait la vérité ?

Puisqu'il est impossible de décerner le prix de la Ville de Paris sans musicien, que les édiles parisiens sanctionnent tout simplement le jugement formulé par les compositeurs. — GABRIEL PIERNÉ.

M. Gustave Doret :

M. Gustave Doret, le musicien coloré et expressif des *Armilles*, est partisan de la suppression de tous des concours :

Mon opinion sur le concours de la Ville de Paris ?

Celle que j'ai sur tous les concours en tous pays : ils sont inutiles à tous points de vue.

Ils n'ont jamais consacré un génie. — G. DORET.

M. Camille Erlanger :

M. Camille Erlanger, le compositeur languide et pittoresque d'*Aphrodite*, déclare :

Les concours n'ont jamais rien prouvé et je serais d'avis de les supprimer tous, s'il n'y avait, au bout de chacun d'eux, une récompense matérielle dont les artistes, hélas ! ont toujours besoin. Le concours du prix de Rome n'a-t-il pas le très apprécié avantage d'assurer l'existence du lauréat pendant quatre années ?



M. ERLANGER (Phot. Henri Manuel.)

Mais s'il faut maintenir les concours pour les raisons susdites, ceux-ci devraient être jugés exclusivement par des jurés compétents, et si la présence de représentants officiels est indispensable (comme au concours de la Ville de Paris, par exemple), ces derniers devraient purement et simplement ratifier les décisions des membres professionnels. — CAMILLE ERLANGER.

M. Claude Debussy :

Nous avons pu, en outre, joindre M. Claude Debussy :

Je désirerais, nous dit-il, que tous les concours fussent supprimés. Cependant, comme cette mesure paraîtrait anormale — en France, il ne faut point toucher à la tradition — nous nous résignerions à admirer des officiels dont l'autorité musicale se hausse, en l'occurrence, jusqu'à celle d'un Fauré, d'un d'Indy. Pourquoi Prudhomme déchiffre-t-il des partitions d'orchestre ?



M. CLAUDE DEBUSSY (Phot. Bert.)

Boycottons donc les concours semblables. Faisons la grève des bras croisés et que les musiciens refusent désormais de siéger à côté de nos édiles.

Enfin, M. d'Estournelles de Constant, chef du bureau des théâtres au sous-secrétariat des Beaux-Arts, nous a affirmé que le Concours Crescent, organisé par l'Etat, était jugé par des musiciens et que les commissaires du gouvernement approuvaient tout au moins la sentence formulée par les compositeurs.

Pierre Montamet.

UNE MANIFESTATION ANTIMILITARISTE

Les obsèques du disciplinaire Louis Aernoult

Elles donnèrent lieu à une imposante manifestation syndicaliste et à des bagarres sanglantes.

Envoyé aux bataillons d'Afrique, le légionnaire Louis Aernoult mourut brusquement, le 1^{er} juillet 1909, à la compagnie disciplinaire de Djénan-ed-Dar. Cette mort était, au dire de la Ligue des Droits de l'Homme, imputable au lieutenant Sabatier et à deux gradés inférieurs qui auraient fait subir des mauvais traitements à



La famille du légionnaire AERNOULT suit le convoi en automobile.

l'homme puni. Traduit devant le conseil de guerre, le lieutenant Sabatier fut lavé de chef d'accusation. La version officielle admit que le légionnaire avait succombé des suites d'une congestion cérébrale.

Après être resté deux ans inhumé dans le petit cimetière de Beni-Onif, le corps de Louis Aernoult, à la demande de la famille, fut ramené à Paris et ses obsèques eurent lieu hier en présence d'une foule qu'il n'est pas exagéré d'évaluer à deux cent mille personnes.

Le triple cercueil renfermant la dépouille du disciplinaire, après être resté toute la nuit en gare de Lyon, fut placé, à 2 heures de l'après-midi, sur le corbillard qui devait le transporter au Père-Lachaise, où devait avoir lieu l'incinération.

Immédiatement derrière le char funéraire, se rangea une automobile où avaient pris place le père et la mère d'Aernoult. Puis le cortège s'organisa.

Tous les syndicats ouvriers et révolutionnaires de Paris et de la banlieue, ainsi que de nombreuses sections étrangères, étaient représentés. De-ci de-là, émergeant de la multitude boueuse, des bannières professionnelles, des drapeaux rouges ceints de crêpe, des pancartes aux inscriptions diverses.

En un ordre parfait, la longue, l'interminable théorie des assistants suivit le boulevard Diderot, l'avenue Philippe-Auguste, pendant que l'Harmonie socialiste du 12^e arrondissement jouait la marche funèbre de Chopin. Parfois, les chants de l'*Internationale* ou de la *Carmagnole* étaient brutalement dans l'air calme.

Devant le four crématoire du Père-Lachaise, trente mille personnes se massèrent et, pendant la funèbre opération, des discours violents furent prononcés. Tour à tour, Marcel Sembat, député de Paris, Savoie, Bodéchon, Jouhaux, Thuillier, militants de la C. G. T., réclamèrent la suppression des conseils de guerre.

Ce fut la phraséologie habituelle et parfois éloquentes des réquisitoires syndicalistes contre la société bourgeoise et contre la tyrannie militariste. La dislocation du cortège s'opéra ensuite. Par groupes imposants, les assistants gagnèrent la place Gambetta et, de là, la rue des Pyrénées. Un service d'ordre considérable — gardiens de la paix, gardes municipaux, cuirassiers, dragons — s'efforça de canaliser la foule. Il y réussit partiellement. Néanmoins, à la porte du ci-

metière, une violente bagarre, heureusement brève, éclata.

Ce furent alors, jusqu'à la nuit, des échauffourées multiples, où parfois le sang coula. De nombreux manifestants et quelques agents furent blessés, parfois grièvement. Alors que les gardiens de la paix Tavel, Milly, Martial, Carré, Guyetault, Lerause, Perret s'en tiraient avec quelques contusions, le sous-brigadier Gadot et l'agent Loupou furent sérieusement atteints, le premier au front, le second à la tempe droite.

De nombreuses arrestations furent opérées : dix-huit ont été maintenues. Parmi les libérés, citons M. Cochon qui, passant là par hasard, fut cueilli par la police comme étant « un symbole vivant de révolution pour le peuple ».

Une lettre du commandant Dreyfus

On sait le rôle qu'a joué dans l'affaire Aernoult, le disciplinaire Roussel. C'est lui, en effet, qui accusa les officiers sous les ordres desquels se trouvait Aernoult d'avoir exercé sur le disciplinaire des violences mortelles.

Poursuivi et condamné, Roussel a demandé la révision de son procès.

Le commandant Alfred Dreyfus, interrogé à ce sujet, a répondu par une lettre, où il dit notamment :

« S'il s'agit de défendre un enfant du peuple contre l'injustice, je serai des vôtres et de toute mon âme. Roussel, quels que soient ses antécédents, a droit à toute la justice, à toute la vérité. S'il est innocent, je suis prêt à manifester mon sentiment. Son dossier, tel qu'il a été publié par le journal *les Droits de l'Homme*, ne laisse, pour l'instant, que l'angoisse du doute, mais justifie un examen sérieux et approfondi. »

ALFRED DREYFUS.

Le commandant Dreyfus termine en disant qu'il ne « saurait admettre, par contre, aucune manifestation contre l'armée ».

La santé de la duchesse d'Aoste

NAPLES, 11 février (Par dépêche). — La duchesse Hélène d'Aoste, qui est atteinte d'une légère attaque de grippe, est obligée de garder le lit, dans le palais royal de Capodimonte. Les médecins déclarent que l'état de santé de S. A. ne laisse aucune inquiétude et que la maladie suit son cours normal. — Il Secolo, de Milan.

La Reine des Reines

L'élégance de la reine des reines avait attiré un nombreux et vibrant public, hier soir, dans la grande salle des fêtes de la mairie du quatrième arrondissement. Il est vrai que la petite fête se corsait d'un concert préliminaire et était suivie d'un bal.

Il y eut onze reines sur l'estrade et soixante-dix volants. Au premier tour, malgré la pression faite par le comité des fêtes, Mlle Paradeis,



Mlle MARCELLE PARADEIS élue reine des reines.

reine de l'*Estudiantina*, obtint 23 voix. Au second tour, elle en obtint 36, majorité absolue, et fut proclamée, en conséquence, reine des reines pour 1912.

DERECHET, LE CHEF DE ST-MARTIN

M. Dubigk rend la navette aux Beaux-Arts

L'antiquaire bruxellois se rendra au sous-secrétariat des Beaux-Arts où il remettra la navette fameuse.

Il a été trop souvent question dans *Excelsior* du « chef », du « derechef » de saint Martin et de la navette à encre de Soudeilles, pour qu'il soit indispensable aujourd'hui de rappeler dans quelles circonstances M. Delmas, député d'Ussel, et la municipalité de Soudeilles vendirent à

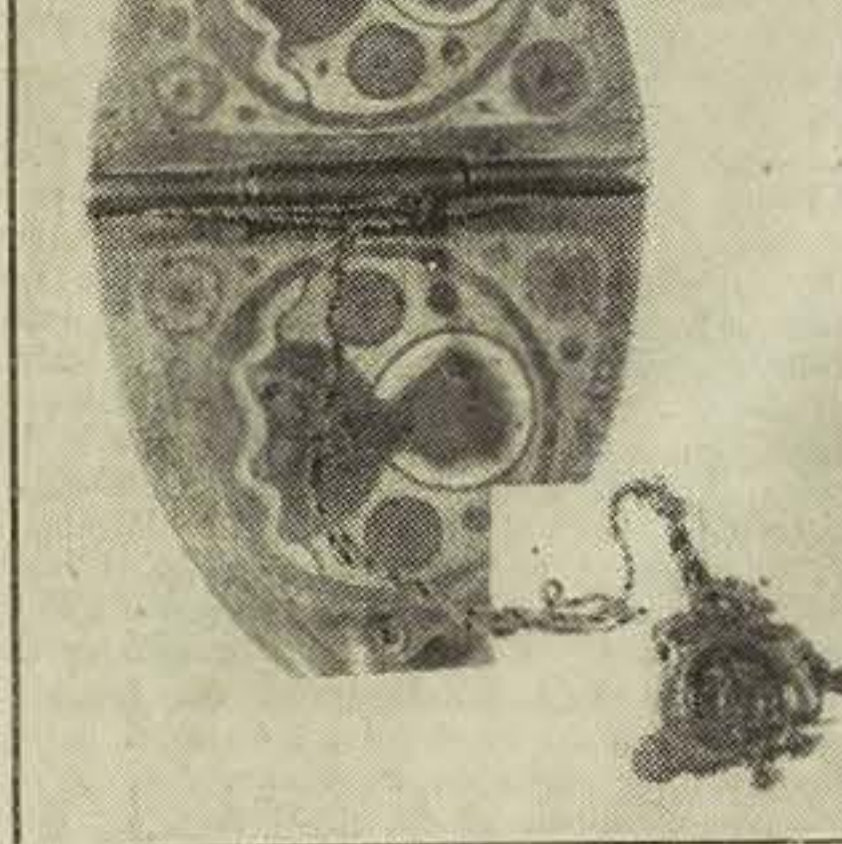


M. DUBIGK

M. Dubigk, antiquaire bruxellois, un reliquaire triqué et une navette authentique.

Depuis, grâce à la campagne d'*Excelsior*, le « chef » authentique fut rendu au trésor artistique de la France par M. Pierpont-Morgan, dernier acquéreur de l'objet d'art médiéval. Mais la navette, dont l'authenticité ne peut être discutée, était toujours détenue par M. Dubigk, à Bruxelles.

Or, M. Dubigk, actuellement en procès avec M. Delmas et la commune de Soudeilles, nous a confié la fort intéressante décision qu'il vient



LA NAVETTE DE SOUDEILLES (Phot. Braunstein.)

de prendre en plein accord avec M^{re} Alcide Delmont, son avocat : aujourd'hui, dans l'après-midi, M. Dubigk, accompagné de son défenseur, se rendra au sous-secrétariat des Beaux-Arts et remettra dans les mains de M. Bérard la fameuse navette dont la vente a déjà causé la triple condamnation, par le tribunal correctionnel d'Ussel, de MM. Delmas, député ; Chazouet, maire de Soudeilles, et de Cuelle, télégraphiste de nuit.

Voilà donc une bonne nouvelle. Le « chef » va retrouver sa voisine de l'église de Soudeilles et les objets secrets des Beaux-Arts deux des objets d'art qui lui avaient été volés. Il n'a pas toujours autant de chance, le sous-secrétariat des Beaux-Arts. Il appréciera d'autant mieux cette bonne fortune. — FRANÇOIS PEYREY.

Les gardiens de musée veillent

LILLE, 11 février (De notre correspondant particulier). — Un mécanicien de Saint-Germains-Ardenne, nommé Albert Charlier, âgé de 33 ans, se trouvait au Palais des Beaux-Arts, en face de la vitrine contenant les souvenirs du général Faidherbe. Tout à coup, le gardien entendit un bruit de glace brisée. Il appréhenda aussitôt l'individu qui fut trouvé porteur d'une montre en or dérobée sur un coussin contenu dans la vitrine. Interrogé aussitôt par le conservateur du musée, il déclara qu'il l'avait prise, parce qu'il avait besoin de voir l'heure.

Cet individu, qui venait de descendre du train de Bruxelles, attendait avec sa femme le train pour regagner Paris. Il a été écroué et sera déferé au Parquet.

LE LÉGIONNAIRE AERNOULT EUT D'IMPOSANTES FUNERAILLES



Nos lecteurs ont pu voir, en première page, quel concours de population s'était porté à la suite du corbillard du légionnaire Aernoult. Voici une série d'instantanés pris sur le chemin du cortège et au cimetière.

1. LE CORBILLARD ET LA FOULE. — 2. MM. L'ÉPINE ET TOLUY, QUI PRÉSIDENT AU SERVICE D'ORDRE. — 3. LE CITOYEN SAVOIE (+) PRONONCE SON DISCOURS AU CIMETIÈRE. (Central-Excelsior-Photos.)

Le Trottoir Roulant

PAR ALBERT FLAMENT

FÉVRIER. — *Cantatrice exotique*. — De beaux yeux bruns de Madone du Caucase, bordés de cils épais ; les cheveux séparés sur le front encadrent les traits de leurs ondes d'ébène et font paraître plus rouges les lèvres. Les boucles d'oreille longues, les perles, ajoutent de l'éclat à cette jeune femme, qui fait penser à la Carmen de Méricme, avançant sur les rythmes du *Prince Igor* ou de *Boris Godounov*.

Mlle Kousnietzoff, arrivée depuis peu de Pétersbourg, repart demain pour Nice, avant de revenir chanter à l'Opéra ce printemps. Ces chanteuses vagabondes mènent l'existence la plus décousue qui soit, mais leur charme s'en augmente. Elles apportent avec elles l'atmosphère des capitales où elles ont passé, les noms des villes qui les ont acclamées reviennent comme un leitmotiv dans leurs propos, elles citent familièrement des personnages que nous ne verrons jamais et qu'il nous semble avoir fréquentés, grâce à elles. Elles prononcent musicalement des noms barbares, et nous ouvrent des horizons imprévus sur des faits que nous ne connaissions que d'après ce qui reste des légendes lorsqu'elles ont franchi plusieurs frontières.

Mlle Kousnietzoff, à qui certains abonnés de l'Opéra, l'an dernier, reprochèrent d'avoir chanté *Thais* sans porter de maillot, est de ces femmes que leur art a placées en dehors des contingences et des coutumes. Elles agissent un peu comme ces enfants gâtés que leurs parents ont tenus éloignés de la réalité. A Lausanne, cet été, la chanteuse prenait... des bains de soleil dans la montagne. Un groupe de gens survint qui la surprit, riant aux larmes de son aventure et ne songeant même pas à dissimuler son embarras, dissimulation impossible d'ailleurs, le sol étant couvert de rochers.

Nous parlons de Chaliapine, qui depuis sa soumission au tsar ne peut plus sortir sans être accompagné d'amis fidèles. Il sait qu'on veut le tuer. Mais le célèbre chanteur n'est-il pas, comme Mlle Kousnietzoff, un autre enfant qui, après avoir été l'ami des révolutionnaires, un beau soir, spontanément, pendant une représentation, s'est jeté à genoux, les bras tendus vers la loge impériale où se dissimulait l'empereur Nicolas II — en chantant le *Boja zari kravi* ! Depuis, les uns ont dit qu'il ne s'agissait pour M. Chaliapine que de s'assurer le brevet de premier chanteur de la cour, qui confère certains privilèges et rentes, les autres qu'il ne voulait que faire augmenter les appointements du petit personnel.

Comme l'un d'entre nous refuse de prendre les liqueurs que lui offre la maîtresse de maison, Mlle Kousnietzoff nous dit l'extraordinaire résistance des Russes, qui boivent le vodka à plein verre, d'un trait. Dans les théâtres impériaux, tout alcool est interdit dans la loge des artistes. Et la surveillance est, paraît-il, intraitable sur ce point. Chaliapine en souffrait particulièrement. Il fit apporter un samovar, un grand samovar destiné à lui permettre de faire du thé brûlant avant d'entrer en scène. Une tasse était préparée sous le robinet. Le ministre ou surintendant des théâtres entre un soir dans la loge du chanteur.

Vous avez du thé, dit-il, voyant Chaliapine qui vidait une tasse d'un trait, je vous demande la permission d'en prendre.

Il fit une grimace terrible en sentant le vodka dont le samovar était rempli lui brûler le gosier.

Chaliapine fut sévèrement grondé. Mais Mlle Kousnietzoff ajoute qu'elle croit bien que le samovar est resté dans la loge !

FÉVRIER. — *Autre cantatrice exotique*. — Mme Sörga. — C'est le soir après le dîner, une grande pièce aux couleurs étranges et heureusement harmonisées. Assise au piano, une jeune femme brune, au visage qu'on imagine casqué d'or se détachant sur le fond de ces étangs de l'Inde bordés de marbre et fermés par un horizon de palais : Udaïpour ou Madora, une jeune femme s'accompagne elle-même. Une sorte de turban comme en portent presque toutes les Parisiennes aujourd'hui et sur ses épaules une écharpe stricte d'or, conservent le caractère à son visage mal, asiatique. Mme Sörga est Javanaise. Avec la curieuse facilité de ses semblables pour s'assimiler des langues étrangères, elle pourra chanter tour à tour et avec l'expression d'un artiste qui comprend les moindres nuances de son texte, en anglais, en grec, en français, en italien... La voix est grave, souple, étendue, une de ces voix de nuit, qui sont comme baignées de mystère. Un futuriste voudrait peindre les impressions que cette voix procure, eux qui exposent en ce moment chez les frères Bernheim des tableaux intitulés : *Cahots de fiacre*, et, dans les *Adieux*, sur le même carré de toile, toutes les images, péle-mêle, qu'un départ peut faire naître dans les replis de la sensation.

Elle évoque, cette voix de Javanaise européenne, l'Orient de Reynaldo Hahn et d'Henri de Régnier, celui de Gabriel Fauré et de Claude Debussy... l'Orient imprégné de sensations chrétiennes, de sensibilité bandelairienne ou musseltiste, un Orient voilé de vapeurs de locomotives et ombre de spleen anglais ; c'est la Corne d'Or où coulerait la Tamise.

Quelle voluptueuse amertume dans

